COMMUNAUTÉ JUIVE DE L'AUBE (1940-1945)

Cinq années noires enfin révélées

Du destin de la communauté juive auboise de 1940 à 1945, on ne connaissait que quelques parcours individuels. Alain Gagnieux nous livre le récit de cinq années terribles. Un mémorial.



Rares sont aujourd'hui les témoignages matériels de ces années terribles. « Au bas chic », le commerce de bonneterie de Lazare Cambl, mis sous séquestre en février 1941, puis aryanisé. Spolié, son propriétaire ne fait pas partie des victimes de la Shoah.

À SAVOIR

- **Le livre :** « Se rappeler leurs noms – La persécution des Juifs du pays troyen (1940-1945) »
- **L'auteur :** Alain Gagnieux, éditions L'Harmattan, 2023, 280 pages, 29 €
- **Les sources** Archives de l'Aube, (fonds du bureau de liaison, de la chambre de commerce, etc.), centre de documentation contemporaine du Mémorial de la Shoah (Paris), Yad Vashem, etc.

J.-M. VAN HOUTTE

Voilà un ouvrage qui fera date. La première étude globale de la communauté juive auboise durant la Seconde Guerre mondiale. L'histoire de quelque trois cents Aubois à l'épreuve des lois juives, des spoliations, de la marginalisation, de la déportation. Près de la moitié d'une communauté d'environ 300 Aubois périra durant ces cinq années terribles.
Alain Gagnieux s'est plongé dans les fonds d'archives disponibles, les récits et la bibliographie disponible avec deux atouts majeurs. Il n'est pas originaire du département et il a une solide expérience de la recherche au plus près des documents.

LA « PRISON DES JUIFS »

C'est en découvrant la plaque apposée sur le mur de l'école Jules-Ferry à Troyes – la « *prison des juifs* » jusqu'en 1943 avant que l'hôpital inachevé des Hauts-Clos ne prenne le relais – qu'il s'est mis en quête de cette histoire.
Prolongeant l'histoire de ses grands devanciers – André Beury, Henri Cahen, Gérard Arcelin, Anne-Claire Kulig, Remy Dauphinot – il est allé au plus près du destin des individus jusqu'à l'après-déportation. « *Ce qui m'a semblé important, c'est d'aller plus loin. Où ces gens sont-ils déportés, dans quelles conditions et que deviennent-ils ?* »
À 80 ans de distance et en dépit de sources lacunaires, il a tracé quelques destins hors-norme (voir par ailleurs).
Comme il est difficile d'embrasser d'emblée une telle somme – un véritable « mémorial » – nous nous sommes focalisés sur certains aspects de cette histoire : la géographie du judaïsme auboise en 1940 ; l'aryanisation (1941-1943) ; les trois rafles (1942-1943) et les juifs résistants.

GÉOGRAPHIE DE LA COMMUNAUTÉ EN 1940

La communauté juive de l'Aube compte environ trois cents personnes en 1940. Les « Israélites », juifs assimilés de longue date, ont été renforcés en nombre par de nouveaux arrivants alsaciens et lorrains après 1870. Dans les années trente, les persécutions subies dans l'Est européen provoquent l'afflux de nouveaux arrivants : Russes, Roumains, Polonais, Tchèques...
Cette communauté à double visage est majoritairement artisanale, commerçante, industrielle aussi pour des Français de souche. Elle est majoritairement modeste, industrieuse, urbaine, note Alain Gagnieux. Seules quelques familles sont implantées à la campagne exerçant des professions rurales. Les Marx sont marchands de bestiaux à Chavanges et les Lichtenstein agriculteurs à Saint-Mards-en-Othe. Dans ce monde campagnard, on compte aussi beaucoup de médecins d'origine roumaine. Les docteurs Crinetz (Estissac), Meyer (Lusigny-sur-Barse), Herscovici (Nogent-sur-Aube), Cuciuc (Méry), Badarau (Soulaines), etc.
Toutes les adresses collectées par l'historien à Troyes nous emmènent d'un appartement à une entreprise dans une géographie de la spoliation.

THÉORIES RACIALES ET RAPACITÉ

Le travail d'Alain Gagnieux le montre. Il y a les théories raciales d'une part, l'effort de guerre de l'autre. La haine le dispute à l'âpreté. Les « entreprises juives » sont désignées puis mises sous séquestre dès 1940, le processus d'aryanisation s'engage et se termine début 1943 : « *À cette date, deux ou trois entreprises sont encore concernées* ».
« *L'aryanisation économique concerne les 58 entreprises auboises que j'ai recensées, sans doute plus* », explique Alain Gagnieux. De l'industriel florissant tel André Kasse au commerçant en chemises Paul Haas. « *Elles connaissent un sort différent. Il y a des entreprises qui sont vendues, d'autres transférées à des gérants ou des propriétaires aryens. Les entreprises qui sont liquidées sont jugées inutiles à l'effort de guerre allemand.* » Curieusement, les tailleurs et les fourreurs, qui ont un statut particulier, sont épargnés.
Que dire des commissaires gérants ou administrateurs provisoires ? Que leur rôle est à nuancer. « *Dans le meilleur des cas, ce sont des connaissances des chefs d'entreprise qui vont faire leur possible pour préserver le patrimoine. C'est le cas d'André Marot pour Pierre Lévy. Ils ont atermoyé, ils ont freiné au maximum...* »
Et puis, il y a des gérants pour qui c'est une sinécure rémunératrice. « *Ils sont payés grassement, parfois 10 000 francs par mois, le double d'un chef de bureau au commissariat général aux questions juives...* »
Dans l'état de sources lacunaires, Alain Gagnieux n'a pas constaté de malversation patente « *si ce n'est deux cas qui sont un peu limite* ».

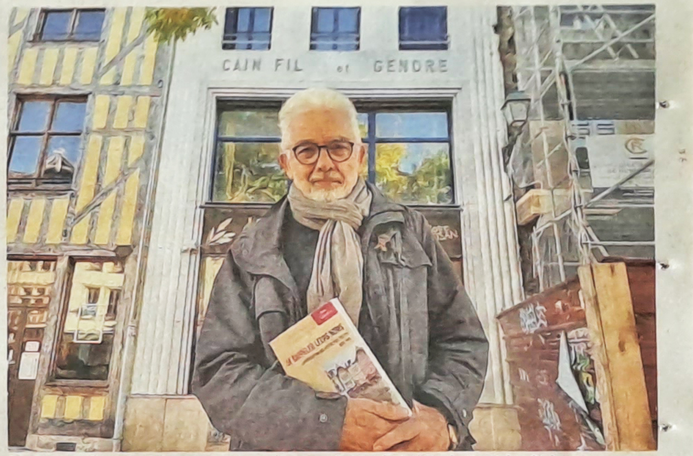
L'OPÉRATION MEUBLE ET LA TROISIÈME RAFLE

Si la restitution des entreprises est engagée dès la fin 1944, celle des appartements et biens domestiques aux particuliers est complexe, difficile, voire inextricable. Les logements sont occupés. Les biens ordinaires difficilement identifiables. Le système de restitution peu efficace et l'administration prompte à vendre les biens qu'elle juge en déshérence, tant, qu'elle émeut l'Amicale des Israélites de l'Aube qui veut freiner le processus. Anne-Claire Kulig avait mis en évidence l'importance de « l'opération meuble » et de son administration. C'est Fischer, son responsable, qui semble l'opérateur de la dernière des trois rafles (voir par ailleurs), celle de janvier 1944, opérée sans même l'aide de l'administration française.
Elle nourrira le convoi 68 qui compte le chiffre record de 60 Aubois...

JUIFS DE L'AUBE EN RÉSISTANCE

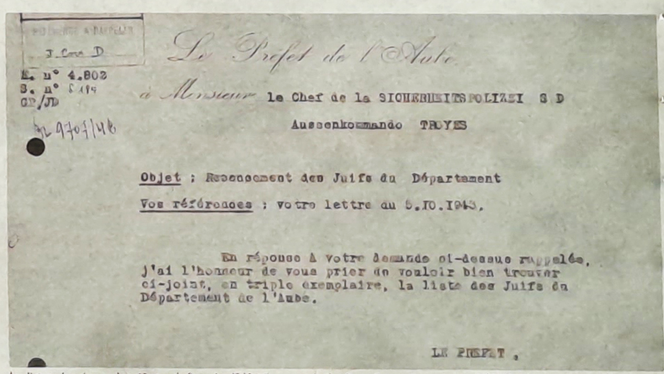
Dans un département très résistant, la communauté juive est à l'avenant. Il y a une graduation dans le refus.
Refuser de porter l'étoile, travailler en dépit de l'interdit, fuir son lieu d'internement, passer en zone libre, créer un réseau actif de résistance....
« *Est-ce une stratégie de survie ? La Résistance est aussi une façon de se redresser et de survivre, avec les risques que cela comporte* », constate Alain Gagnieux.
Issue d'une famille troyenne, cousine de Denise Lévy, Emmy Lyon entre en résistance à Grenoble dans l'organisation Témoignage Chrétien dès 1943. Elle est arrêtée en février 1944, elle est déportée en mars et ne reviendra pas.
L'arrestation en 1944 de la famille savinienne Lion-Guntzberger jette Ginette et Yvonne Lion, adolescentes, dans la clandestinité et la Résistance. Résistants, Henri Huberfeld et son épouse Germaine, de Bar-sur-Aube, le sont également. Il est arrêté et déporté comme tel en Allemagne. Il survit. Sa femme et son fils sont arrêtés comme juifs, déportés et exterminés.
Commerçants à Troyes, Robert et Raymonde Meyer fuient dans la Drôme, s'engagent en Résistance, tombent en 1943 et sont déportés. Ils sont les grands-parents du réalisateur Cédric Klapish.

Trois rafles sur la communauté auboise



Alain Gagnieux : « Il y a à Troyes des logements qui ne semblent pas avoir changé depuis 1940 ». Derrière lui, Cain, fils & gendre, entreprise spoliée.

La première rafle dans l'Aube les 18 et 19 juillet 1942 suivit immédiatement la rafle du Vel d'hiv' à Paris, les 16 et 17 juillet. « *Il y a la question de la séparation des parents et des enfants*, explique l'historien. *Vichy demande qu'ils ne soient pas séparés. La question se pose aussi dans l'Aube. Les parents sont déportés et les enfants sont placés mais on ne les oubliera pas...* »
En tout, 11 Aubois sont arrêtés par l'administration française.
La deuxième rafle, les 8 et 9 octobre 1942, ces enfants épargnés précédemment et placés par l'UGIF - L'Union générale des Israélites de France - sont concernés : les Allemands ont accès à ses fichiers.
« *C'est le cas des sœurs Medzelewska, dont le père était tailleur rue Saint-Frobert et dont j'ai suivi le parcours. On les envoie à Bergen-Belsen, camp dédié aux épouses et enfants de prisonniers de guerre, comme les frères Mallah, raflés à Droupt-Sainte-Marie plus tard.* »
Ce sont 24 Aubois qui sont raflés dont Chana (Fanny) Melcer, de Bar-sur-Aube, dont les deux enfants et les deux neveux, placés à l'UGIF à Paris, seront récupérés par sa voisine Raymonde Perrin et cachés pour le reste de la guerre.
« *Pour la troisième rafle, il n'y a plus de barrière* », constate Alain Gagnieux. Femmes, veuves, enfants, orphelins d'anciens combattants ou de prisonniers de guerre n'ont plus ce statut protecteur.
« *La rafle des 27 et 28 janvier 1944 est organisée par les Allemands sans en référer à l'administration française. Ils disposent des listes établies par la préfecture de l'Aube.* » En « trois exemplaires » (voir notre photo).
Le responsable de « l'opération meuble ». Willy « *Fischer a l'air d'en être l'ordonnateur. Cette rafle est destinée en grande partie à récupérer les biens des gens raflés...* »
« *Ce qui m'a semblé important, c'est d'aller plus loin. Où ces gens sont-ils déportés, dans quelles conditions et que deviennent-ils ?* », poursuit l'historien.
Pour les convois, le fonds rassemblé par Serge Klarsfeld l'a informé sur les conditions dans lesquelles ils ont voyagé et quel est leur sort à leur arrivée.
L'homme a ainsi suivi plusieurs destins après les camps.
La petite Françoise Lichtenstein est livrée à elle-même à 5 ans, après que ses parents, agriculteurs à Saint Mards-en-Othe, ont été arrêtés et déportés en juillet 1942.
Alain Gagnieux a retrouvé sa trace en consultant l'état civil de son arrondissement de naissance. Elle a survécu, s'est mariée puis remariée en Grande-Bretagne dans les années cinquante.
Les sœurs Medzelewska ont été internées à Bergen-Belsen où Anne Franck décède du typhus en 1944.
Évacuées ensuite vers le nord de l'Allemagne, Rachel et Cywia survivent et reviennent en France.
Des éclats de lumière dans la noirceur d'une tragédie collective. Des 156 Aubois déportés depuis l'Aube ou d'ailleurs, seuls 10 sont revenus.



Le Préfet de l'Aube.

à Monsieur le Chef de la SICHERHEITSPOLIZEI S.D
Aussenkommando TROYES

Objet : Recensement des Juifs du Département

Vos références : votre lettre du 5.10.1943.

En réponse à votre demande ci-dessus rappelée, j'ai l'honneur de vous prier de vouloir bien trouver ci-joint, en triple exemplaire, la liste des Juifs du Département de l'Aube.

LE PREFET,

Les listes adressées par la préfecture le 8 octobre 1943 à l'occupant. La dernière rafle aura lieu en janvier 1944. AD 10, fonds du bureau de liaison